



Centre de compétences en numérisation (CCN)

Exigences pour les conseillers en adoption du numérique (« CAN ») et le Plan de modernisation et d'adoption du numérique (« PMAN »)

Exigences relatives au CAN

- Le CAN doit déclarer tout conflit d'intérêt qui le concerne ou qui concerne l'organisation qu'il représente.
- Le CAN doit être basé dans la province de l'Ontario.
- Le CAN ne peut être un fournisseur de technologies qui vend un produit ou un logiciel en particulier.
- Le CAN doit être indépendant de l'entreprise à laquelle il fournira des services.
- Le CAN doit fournir des conseils non liés à un fournisseur aux clients des PME. Le CAN qui élabore un PMAN ne peut agir comme fournisseur pour un projet de démonstration des technologies financé par le CIO destiné au même client.
- L'expérience du CAN peut inclure ce qui suit :
 - Diplôme ou certificat d'études postsecondaires dans un domaine pertinent (p. ex., informatique, ingénierie, affaires ou commerce, technologies ou systèmes numériques ou d'information; une maîtrise, un CPA ou autre titre professionnel connexe est préférable)
 - Expérience à fournir des conseils ou du soutien consultatif dans le domaine des technologies numériques (p. ex., fabrication, ingénierie)
 - Expérience dans l'élaboration de stratégies ou de modèles d'entreprise, de produits ou de services
 - Expertise dans les solutions de technologies numériques pour les PME (p. ex., planification des ressources d'entreprise, gestion des relations avec la clientèle) dans diverses industries (p. ex., fabrication, agriculture)
 - Expérience dans l'exécution des processus de sélection des technologies numériques et des techniques d'analyse de structure en vue de produire des D-MAP pour les clients du CCN.
 - Capacité à fournir tous les éléments du PMAN et des projets de démonstration
 - Avoir fait ses preuves en travaillant avec des entreprises de l'écosystème pour appuyer les efforts de commercialisation/d'expansion (p. ex., en mesure de fournir une liste de fournisseurs de solutions susceptibles d'être pris en considération)
- Les CAN ne peuvent s'inscrire au programme. S'ils le font, ils ne sont pas autorisés à fournir des services de CAN aux demandeurs du PMAN dans l'année qui suit leur inscription.



Exigences relatives au PMAN

Sections requises	Plan d'adoption du numérique (rapport normalisé du PMAN)	Projet de sélection de système
PME – Analyse de l'état actuel des activités d'entreprise et de la technologie	Renseignements clés sur l'entreprise (p. ex., secteur, structure de société, opérations, proposition de valeur)	Bref aperçu de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none">• Renseignements clés sur l'entreprise• Renseignements clés sur les SI/TI• Analyse SWOT• Enjeux externes à la PME Le niveau de détails requis est nettement moindre que ce qui est exigé pour un rapport standard du PMAN.
	Aperçu des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces de la PME (SWOT)	
	Enjeux externes de la PME (marché, concurrence, modèle d'entreprise) et principaux objectifs pour l'avenir	
	Renseignements clés sur les SI/TI (infrastructure, applications, sécurité et pratiques en matière de protection de la vie privée, personnel et partenaires technologiques, intégration des solutions SI/TI, etc.) et description de la façon dont les technologies actuelles permettent d'offrir une valeur aux clients de la PME et à l'entreprise elle-même.	
Analyse et recommandations pour l'adoption du numérique	Description de la stratégie numérique comportant un minimum de trois solutions numériques/technologiques et des avantages pour l'entreprise. Analyse des options technologiques et alignement des solutions numériques priorisées avec les avantages pour la PME.	Discussion sur les processus actuels et les points névralgiques au cœur du projet de sélection de système. Identification des exigences fonctionnelles de l'entreprise et des fournisseurs (au nombre de trois idéalement) offrant des solutions qui répondent, en tout ou en partie, à ces exigences. Analyse et discussion sur les meilleures solutions.
Feuille de route de mise en œuvre	Éléments clés pour la mise en œuvre des options recommandées, y compris les échéanciers, les dépendances, les coûts d'acquisition de la technologie, etc.	Éléments clés pour la mise en œuvre des solutions du fournisseur, y compris les échéanciers, les dépendances, les coûts d'acquisition de la technologie, etc.
Capacité	Exigences en matière de compétences de la PME pour la mise en œuvre des solutions, caractéristiques des solutions numériques telles que les exigences financières, la complexité de la mise en œuvre, la gestion du changement, etc.	Exigences en matière de compétences de la PME pour la mise en œuvre des solutions, caractéristiques des solutions numériques telles que les exigences financières, la complexité de la mise en œuvre, la gestion du changement, etc.
Rendement du capital investi	Survol du rendement du capital investi si les technologies étaient adoptées.	Estimation du rendement du capital investi associé aux solutions du fournisseur. Elle peut se limiter à une solution d'un fournisseur unique, si une préférence est clairement mentionnée.